



Mairie de Saint-Laurent-du-Pape
A l'attention de Monsieur le Maire
1 place de la Mairie
07800 Saint-Laurent-du-Pape

Réf.
MM/MT - 07/2021
Dossier suivi par
Marie MERIC
marie.meric@ardeche.chambagri.fr

Privas, le 20 juillet 2021

Siège Social
4, Avenue de l'Europe Unie - BP 114
07001 PRIVAS Cedex
Tél. : 04 75 20 28 00
Fax : 04 75 20 28 01
Email : contact@ardeche.chambagri.fr

Objet : avis modification simplifiée N°1 du PLU de Saint-Laurent-du-Pape

Monsieur le Maire,

Dans le cadre des modifications du règlement du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Laurent-du-Pape, la mairie a sollicité les observations de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche.

Nous avons bien reçu votre dossier et nous vous en remercions. Au regard de l'analyse des pièces transmises, nous vous prions de trouver par la présente l'avis de la Chambre d'agriculture.

Considérant les principes de la charte départementale de gestion durable des territoires et l'impact de votre projet sur l'activité agricole locale, nous n'avons pas de remarque à formuler et donnons un **avis favorable** sur le projet de modification simplifiée N°1 du PLU de la commune de Saint-Laurent-du-Pape.

Dans l'objectif d'intérêt général de préservation du foncier agricole et d'optimisation du foncier déjà artificialisé, nous attirons votre attention sur l'importance de donner un nouvel usage à cet équipement socio-éducatif fermé.

Mes services restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Benoit CLARET
Président

